



Publication en ligne le : 09/09/2022

Affichage en mairie le : 09/09/2022

Le procès-verbal sera publié la semaine suivant la séance du conseil municipal du mois d'octobre.

- DÉLIBÉRATION n° 22-67 |** Détermination du coût moyen par élève au groupe scolaire Cousteau au titre de l'année 2022
> Approuvée à l'unanimité.
- DÉLIBÉRATION n° 22-68 |** Dépenses de fonctionnement de l'école Sainte-Marie au titre de l'année scolaire 2021/2022
> Approuvée à l'unanimité
- DÉLIBÉRATION n° 22-69 |** Aménagement de l'arrêt de car du Haut Cambara - Demande de subvention auprès de la Région Bretagne
> Approuvée à l'unanimité
- DÉLIBÉRATION n° 22-70 |** Avenant n° 3 à l'annexe 2 de la convention cadre du service Application Droits des Sols (ADS) relative aux dispositions financières
> Approuvée à l'unanimité
- DÉLIBÉRATION n° 22-71 |** Dénomination des voies publiques de l'agglomération de Campel
> Approuvée à l'unanimité
- DÉLIBÉRATION n° 22-72 |** Cession d'un délaissé de voirie cadastré XK n° 40 lieudit Les Onguerais d'une contenance de 50 m²
> Approuvée à l'unanimité
- DÉLIBÉRATION n° 22-73 |** Subvention 2022 à l'association l'Aurore Cinéma
> Approuvée à l'unanimité
- DÉLIBÉRATION n° 22-74 |** Règlement intérieur de l'espace de coworking
> Approuvée à l'unanimité

